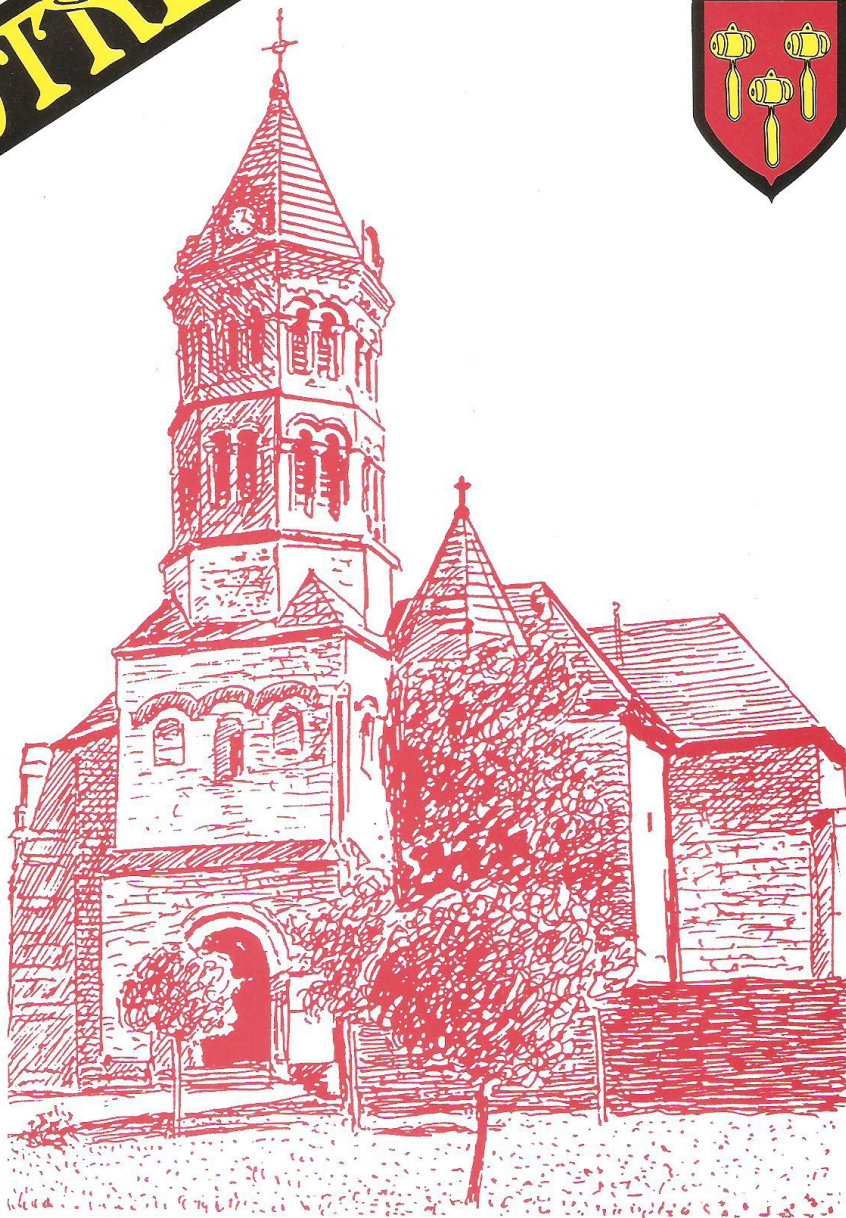
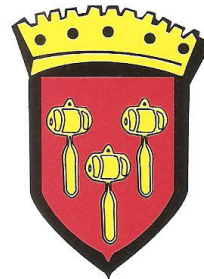


N° 67

JANVIER 2000
NOTRE VILLAGE



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS ET DE LIAISON DE LA COMMUNE DE MONCHY-LAGACHE

NOTRE VILLAGE

C'est avec plaisir qu'en ce début de l'année 2000 le Conseil municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs voeux.

Nous avons eu beaucoup de chance d'échapper à la tempête, à part quelques arbres tombés et quelques dégâts sur des hangars.

Nous pouvons avoir une pensée pour ceux qui ont tout perdu, et à cette occasion, je proposerai lors de la prochaine réunion de conseil municipal le vote d'une subvention exceptionnelle pour aider une commune sinistrée.

L'année 1999 a eu ses joies et ses peines, ses soucis et ses réussites.

Je ne reviendrai pas sur la peine que nous avons eu en voyant partir ceux qui, d'une manière ou d'une autre, avaient pris part à la vie communale. Qu'ils aient ici droit à notre reconnaissance.

Nous avons réussi à faire construire six maisons qui sont habitées depuis Décembre, et je suis particulièrement heureux d'avoir pu, avec le Conseil municipal, redonner à six familles un logement correct. Je tiens d'ailleurs à remercier la Maison du Cil et ses entreprises ainsi que le Conseil général pour l'aide apportée à ces constructions.

Vous savez qu'entre les deux recensements, MONCHY-LAGACHE a perdu environ 20 habitants.

Si nous voulons garder à notre village une vraie dynamique, nous devons essayer de maintenir la population du village et de faire en sorte que tous se sentent bien à MONCHY-LAGACHE.

Pour cela, je demande à chacun de se comporter en adulte et de penser qu'il n'est pas seul sur terre. Rappelons nous que la liberté de chaque habitant, enfant, adolescent et adulte, s'arrête où celle de son voisin commence. Chacun a des droits, mais chacun a aussi des devoirs.

Cette année nouvelle qui, selon certains est la première du 21ème siècle et pour d'autres la dernière du 20ème siècle, est en tout cas pour les monchysois la 1250ème année de l'existence de leur commune.

A cette occasion, un spectacle sous la forme d'un Son & Lumière sera donné les 19-20 & 21 MAI . Nous comptons sur chacun pour la réussite de ses soirées. Nos deux réalisateurs, Jacques BOUCHEZ et Jacques PINCHON, ont les choses bien en mains.

Quant aux travaux importants qui seront réalisés cette année, il y aura :

- * le remembrement qui occasionne toujours une gêne pour les exploitants agricoles.
- * l'aménagement de la rue des Bovines et l'enfouissement des lignes à moyenne tension à travers le village.

Il restera ensuite à étudier l'aménagement de la Grand ' Place pour améliorer la sortie de l'école et le stationnement des véhicules.

Par la suite, j'ai demandé au Conseil municipal d'étudier la création d'une salle bibliothèque ouverte à tous, avec un éducateur pour aider au développement de l'informatique et des nouvelles communications; ceci afin que les enfants de nos villages ruraux n'aient pas à souffrir de l'éloignement des centres que sont HAM, PERONNE ou SAINT QUENTIN et qu'ils puissent avoir accès à la même culture.

Comme vous le constatez, il y a encore beaucoup de travail à faire, sachant qu'en plus il ne faut pas oublier tout le quotidien que représentent l'état des rues, chemins, trottoirs, salage quand il gèle, le service d'eau, la protection incendie...

Je souhaite donc à tous beaucoup de courage et une bonne santé pour que MONCHY-LAGACHE fête son anniversaire dans la joie et la réussite.

Le Maire : A. VALLETTE

LES IMPOTS LOCAUX

Suite à plusieurs questions posées, voici quelques explications.

1° : Tout d'abord, le Centre des impôts de Péronne est à votre disposition pour répondre à toutes les questions - Tél: 03.22.84.77.77.

2° : les impôts comportent : la taxe d'habitation.
la taxe sur le foncier bâti sur la même feuille
la taxe sur le foncier non bâti
la taxe professionnelle.

3° : La Commune vote le taux communal de ces taxes chaque année.

4° : Le Conseil Régional et le Conseil Général votent leurs taux chaque année.

5° : Le montant du coût des ordures ménagères est fixé par le SIVOM de HAM chaque année.

6° : Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'instituer une taxe d'enlèvement des ordures ménagères concernant environ la moitié de la somme demandée par le SIVOM. Cette somme se retrouve sur la feuille d'impôts fonciers. Cette somme ayant été "retirée" du budget communal, les taux d'imposition des quatre taxes ont été baissés d'environ 5% et cela dès 1998.

7° : Pour chaque contribuable, l'impôt à payer pour la taxe d'habitation, le foncier bâti et le foncier non bâti est égal au produit de la valeur locative brute (moins les réductions, s'il y a lieu) par le taux de chaque taxe pour chaque communauté (Commune-Conseil général -Conseil régional).

8° : La valeur locative brute n'est pas calculée par la Commune.

9° : Tableau comparatif de la valeur des taux pour des communes de même catégorie démographique:

	MONCHY	DEPARTEMENT	REGION	FRANCE
Foncier bâti	12.03%	17.82%	16.56%	14.55%
Foncier non bâti	29.45%	36.48%	35.55%	42.25%
Taxe d'habitation	8.75%	10.79%	10.42%	9.99%
Taxe professionnelle	7.05%	8.62%	8.10%	10.02%

SACHEZ QUE :

* **OFFRES D'EMPLOI** : Sur initiative de la Mairie, nous affichons tous les 08 jours les offres d'emploi situées dans un rayon d'environ 30Kms. Il est très regrettable et incompréhensible que peu de personnes profitent de ce Service. S'il est insuffisant, venez nous faire part de vos observations.

* **DELIVRANCE DES CARTES D'IDENTITE & PASSEPORTS** : La demande doit être faite en Mairie . Un imprimé est à remplir par l'intéressé qui doit se présenter (car prise d'empreinte pour la CNI) avec :

- une copie intégrale de l'acte de naissance -à demander à la Mairie du lieu de naissance- (en cas de première demande ou pour les personnes qui n'ont plus leur première CNI) .
- l'ancien document (en cas de renouvellement).
- deux photos récentes non découpées (noir & blanc ou couleur).
- le livret de famille + justificatif de domicile.
- un timbre fiscal à 400Frs (pour un passeport) - GRATUIT pour C.N.I.

ATTENTION : actuellement le délai d'obtention de la CNI est d'environ trois semaines. Soyez donc prévoyant, pensez à faire votre demande à l'avance.

* **En cas de perte ou de vol, la déclaration se fait désormais en Gendarmerie en non plus en Mairie.**

* **DELIVRANCES DES ACTES D'ETAT CIVIL :**

* **Les fiches d'état civil** (individuelle ou familiale) sont délivrées sur présentation du livret de famille ou d'un extrait d'acte de naissance .

* **Les extraits d'acte** (naissance, mariage, décès) ne peuvent être délivrés que par la Mairie du lieu de naissance, mariage ou décès .

Si la naissance, le mariage ou le décès ont eu lieu à l'étranger, il faut s'adresser par courrier (en joignant une enveloppe timbrée pour la réponse) au : Ministère des Affaires Etrangères - Sous-Direction de l'Etat Civil - 11 Rue de la Maison-Blanche - 44941 NANTES CEDEX 09.

* **Le certificat de nationalité française** s'obtient auprès du Tribunal d'Instance.

* **L'extrait de casier judiciaire (bulletin n° 3)** s'obtient en écrivant au Casier Judiciaire National - 107 Rue du Landreau à 44079 NANTES cédex 1.
.../...

.../...

* **Le duplicata de livret de famille** s'obtient en adressant une demande à la Mairie du lieu de mariage.

* **le certificat de vie maritale** s'obtient à la Mairie du domicile sur déclaration des intéressés (venir avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

* **L'inscription sur la liste électorale** ne se fait pas d'office, il faut en faire la demande en Mairie (période de révision : Septembre - Décembre). Un imprimé spécifique est à remplir par l'intéressé (sur présentation d'une pièce d'identité).

* **Le recensement militaire** est obligatoire pour tous les jeunes (filles & garçons) dès 16 ans. Pensez donc à venir vous inscrire en Mairie le mois de votre anniversaire .

Cette démarche vous permet :

- de vous inscrire aux examens & concours soumis au contrôle de l'Autorité publique.
- d'assister à la journée d'appel de préparation à la défense.
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès 18 ans.

Une attestation de recensement vous sera remise. Conservez la précieusement. Elle vous sera nécessaire à plusieurs reprises (inscription au permis de conduire, examens...).

Standard national d'information du service national à COMPIEGNE :
03-44-38-36-36.

Bureau régional à VALENCIENNES :
03-27-23-84-11.

Pensez à prévenir de tout changement : domicile, situation familiale, scolaire ou professionnelle.

* **CARTES GRISES & PERMIS DE CONDUIRE :**

Désormais lors de l'envoi de vos demandes, **il est obligatoire de joindre une enveloppe timbrée à 18.50Frs** (tarif recommandé) portant vos nom-prénom et adresse complète, pour que la Préfecture vous retourne votre carte grise ou votre permis dès son édition.

.../...

**ATTENTION ARNAQUE
LISEZ BIEN CECI :**

INFORMATION AUX DETENTEURS DE TELEPHONES PORTABLES :

Le correspondant laisse un message afin qu'on le rappelle au 01.41.45.54.14.
Surtout ne pas rappeler. Vos factures augmenteront sans commune mesure.

Depuis quelques temps, des escrocs ont trouvé un système pour utiliser frauduleusement vos portables.
Ils vous appellent sur votre portable et se présentent comme le service ITINERIS,SFR ou BOUYGUES auquel vous êtes abonnés.

Ils vous demandent de composer le code suivant 09 = ou 90 = en vous expliquant qu'il s'agit d'une mesure de vérification du bon fonctionnement.

**NE COMPOSEZ SURTOUT PAS CE OU CES CODES
ET RACCROCHEZ IMMEDIATEMENT.**

Ils disposent de moyens permettant, grâce à ce ou ces codes, de lire votre numéro de carte SIM "carte d'abonnement" et de la dupliquer.

Cette fraude se pratique à grande échelle. Il est donc nécessaire de faire suivre cette information et de la diffuser au plus grand nombre.

Information de la D.533. communiquée par l'Office Central de Répression du Banditisme.

**OPERATION BRIOCHES DU 25-09-1999
PAPILLONS BLANCS**

La somme collectée était de 5987.80Fr.
Merci aux généreux donateurs et aux personnes qui ont participé à la distribution.

TELETHON 1999

La manifestation organisée le Vendredi 03 Décembre avec le concours de plusieurs associations communales (Gymnastique- Judo - Archers- Familles rurales- Football -VTT) a permis de collecter la somme de 3651Fr (en progression par rapport à 1998); cela malgré le mauvais temps.
Merci à tous les participants et donateurs.

ETAT CIVIL DU DEUXIEME SEMESTRE 1999

NAISSANCES

Valentin LEMAITRE, né le 02 Octobre à PERONNE.
Nathan DECAYEUX, né le 31 Octobre à AMIENS.
Camille & Valentin BIBLOCQUE, nés le 23 Décembre à ST QUENTIN.
Kimberley VAILLANT, née le 24 Décembre à PERONNE.

MARIAGES

Thierry DORANGEVILLE & Ghislaine DUPIRE, mariés le 02 Octobre.
Quête réalisée au profit de La Coopérative Scolaire : 489.65Fr.

Thierry LEMOINE & Véronique DUPARCO, mariés le 04 Décembre.
Quête réalisée au profit de l'ADMR & du club des Aînés : 600Fr.

DECES & INHUMATIONS

Gérard MERLIER, décédé à SALOUEL le 20 Août 99.
Henri DHERVILLY, décédé à PERONNE le 08 Septembre 99.
Pierre LEROUX, décédé en son domicile le 23 Octobre 99.
Robert BLEROT, décédé à MARCHELEPOT le 19 Novembre 99.
Laurent MUGUET, décédé à MOISLAINS le 25 Décembre 99.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Mr & Mme Bertrand PICART (salon de coiffure) - 20 grande rue -
Mr Laurent DARRAS- 10 hameau de DOUVIEUX-
Mr & Mme Patrick DIVE - 22 rue de TERTRY-
Mr & Mme Dany PIQUET et leurs enfants - 33 grande rue-
Mr & Mme Jean-Marie OBLET et leurs enfants - 22 rue d'en bas-
Mr Jérôme BOILLEAU & Melle M.Claudine ETHEVE - 9 hameau de
DOUVIEUX.
Mr & Mme Sébastien DOUAY - 21 rue de DEVISE.
Mr & Mme Jean-Paul VARRIER - 4 route de DEVISE - Montécourt.
Mr & Mme Edy GRANDIN - Nathalie DECOMBLE - 24 grande rue.
Mr Hervé PRODENT & Melle Gaétane LEOUBE - 4 hameau de FLEZ.
Mme Nathalie PECHEUX & ses enfants - 18 rue de la Râperie.
Melle Nathalie SOTIERE - 1 rue du jeu de paume.

PERMANENCES DIVERS ORGANISMES

**** C.P.A.M de HAM:** Un agent itinérant est à votre disposition en Mairie chaque **MARDI MATIN de 09h00 à 10h00** . Vous pouvez venir déposer vos feuilles de soins, demander un conseil (ceci uniquement pour le régime général et non pas pour la M.S.A).

**** ASSISTANTE SOCIALE:** Mme SEGUET reçoit au Foyer Rural chaque LUNDI de 14h00 à 16h30 (03-22-85-16-65) et sur rendez-vous en téléphonant à HAM au 03-23-81-10-89 - Centre social Résidence BADINGUET.

**** CONSULTATION P.M.I.:** Un Médecin pédiatre est à votre disposition le **2è MARDI** du mois au Foyer Rural de 14h00 à 16h30.

DATES 1er SEMESTRE 2000:

Les Mardis : 11 Janvier - 08 Février -14 Mars - 11 Avril - 09 Mai - 13 Juin.

**** BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE:** Melle Micheline NOLLAND et Mme Paulette CORNILLET sont à votre disposition le MERCREDI matin de 10h30 à 12h00 en Mairie .

Prêt gratuit de livres pour petits et grands. Plus de 50 enfants et une quarantaine d'adultes y découvrent et apprécient de nombreux ouvrages aussi plaisants que variés.

**** PERMANENCES MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE:**

PERONNE: Chaque 2è LUNDI du mois de 9h00 à 12h00 au Centre Médico Social du Quinconce.

HAM: Chaque 4ème JEUDI du mois de 9h00 à 11h00 au Centre Social.

AUTRES PERMANENCES AU CENTRE SOCIAL DE HAM :

**** C.I.C.A.S** (Retraite complémentaire) : 1er & 3è MARDIS du mois de 9h00 à 11h30

**** C.A.E.:** du MARDI au VENDREDI de 9h30 à 11h30.

Bien entendu des modifications peuvent intervenir, alors, pensez à venir consulter le panneau d'affichage situé à l'entrée de la Mairie.

Monchy-Lagache mise sur le logement locatif

Six familles viennent d'emménager dans les nouveaux logements du CIL de l'Aisne. Un apport de population jeune qui va permettre de sauver une classe à l'école communale.

MAINTENIR la population dans leur village pour pérenniser sa vitalité est le principal souci des maires du secteur rural. C'est bien connu, la meilleure formule est de construire des logements locatifs pour rajeunir la population et maintenir l'école et les petits commerces existants dans la commune. Et c'est vers cette politi-

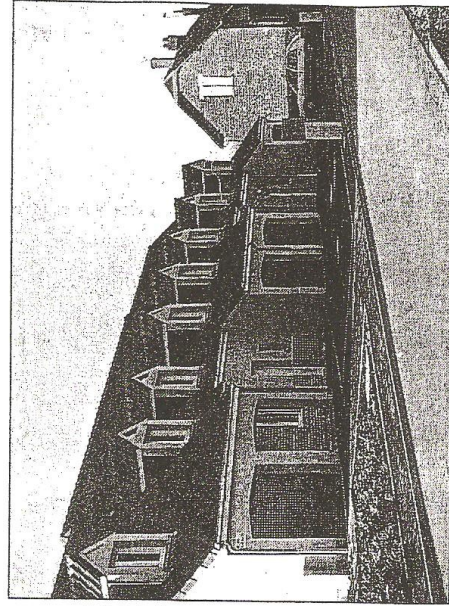
que que la municipalité monchoise s'est orientée en favorisant la construction de six nouveaux logements sur le terrain de l'ancienne râperie à l'entrée sud du village.

Pour cela les élus locaux ont fait appel au CIL de Saint-Quentin, en mettant à sa disposition le terrain et en prenant en charge l'aménagement des VRD (voitures et réseaux divers).

« Avec les subventions qui nous ont été accordées, c'est quasiment une opération *Bianchi*, pour la commune sur le plan financier » confie le maire, André Valette. Il ajoute que cela coûte moins cher à la collectivité que la réfection de la rue de la Râperie.

Un nouveau toit pour trente personnes

Le CIL a pour sa part pris en charge la construction des



Les six nouveaux logements de la râperie sont habités depuis le début du mois par vingt-cinq personnes dont une quinzaine d'enfants.

logements et s'occupera de leur gestion.

Les clés des six habitations

(3 T4 et 3 T5) ont été remises aux nouveaux locataires, à la fin du mois de novembre, après seulement 10 mois de travaux, bien menés de l'avis du maire, par les entreprises Degrise et SCREG Est. Un travail, dont il se félicite.

« Certes, il y a eu comme toujours en pareil cas, quelques petits problèmes à régler en dernière minute, mais tout s'est bien passé », reconnaît le maire. Il ne reste plus que les clôtures et les plantations à effectuer au printemps.

La livraison de ces nouvelles maisons à leurs occupants a permis de reloger six jeunes ménages en difficulté dont cinq sont de la commune et d'accueillir une famille hamoise.

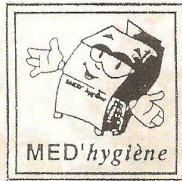
« Nous avons également voulu démontrer au travers de cette opération d'aide au logement pour les plus nécessi-

teux que les communes rurales peuvent aussi s'investir dans ce domaine, afin de ne pas laisser le chef-lieu de canton assumer seul cette charge », explique André Valette.

Grâce aussi aux efforts d'un particulier de la commune, pour remettre en état un logement locatif, ces nouveaux toits qui abritaient une trentaine d'habitants permettent de porter aujourd'hui, le nombre d'habitants à 764 alors qu'il n'était plus de 740 au dernier recensement où la population du village avait diminué de 5,50% depuis le recensement de 1990 et de 8,64% entre 1982 et 1999.

Un petit coup de pouce au logement qui permet donc de mettre un terme à cette érosion démographique tout en rajeunissant la population du village.

J.-M.D



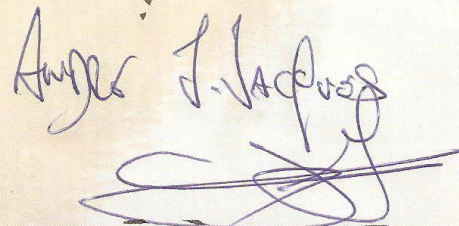
Jamais 2 sans 3 !

Mon entreprise me permettant d'être un de vos sponsors pour la 3ème année consécutive, c'est avec plaisir que je serai de nouveau au côté du club de Moncton pour la saison 99-2000.

J'espère que cette saison vous apportera les résultats souhaités & permettra surtout aux jeunes comme aux moins jeunes de découvrir ou de redécouvrir les valeurs essentielles du sport collectif: solidarité, combativité et humilité.

A votre demande, j'ai mis cette année à votre disposition un jeu de chasubles neuves pour les entraînements ainsi que des ballons "junior" pour les plus jeunes. A vous maintenant d'en faire bon usage...

Bonne saison!



Auguste J. Jacques

MED'hygiène
Les Douanes Route de Biaches
Z.1 La Chapelette. 80200 PERONNE
Tel: 03.22.84.38.33. Fax: 03.22.84.38.44.

COMPTE-RENDU REUNION DE CONSEIL
MUNICIPAL DU LUNDI 05 JUILLET 1999

Présents: A.VALLETTE-J.PRESTEL-Ph.LEVERT-G.FOURNIER-MH DUJARDIN -J.BOUCHEZ-
A.BOROWICKI-M.RIGAUX-M.DUPARCQ-JF CARBONNAUX-Y.BRESOUS-J.BOILLEAU.
Absents excusés : M.GOURLIN & JB GRU.

1° : PREPARATION DU 14 Juillet : Programme identique à 1998 avec
retraite aux flambeaux - feu d'artifice et bal dans la cour d'école le 13 au soir.

Mercredi 14 : Cérémonie du Souvenir à 15h00 suivie d'un Vin d'honneur et
de jeux divers Terrain de l'Omignon - Rappel des différends stands .

Monsieur le Maire demande à J.PRESTEL de vérifier l'ampli de la sono afin
que tout soit en ordre pour le 13 (aller à ST QUENTIN le faire réparer ou en
acheter un autre).

2° : SPECTACLE OMIGNON 2000 : Mr le Maire informe le Conseil qu'il sera
possible d'obtenir une subvention de 20% de la part du Conseil Régional pour le
Son & Lumière de Mai 2000. Réunion de la Commission "Scénario" le Jeudi 08
Juillet à 20h30 en Mairie. Budget de base vu avec la responsable de " Traditions
en Fête" : environ 200000Frs.

3° : STAGIAIRE EN C.E.S. : Thierry HE est embauché en C.E.S. du 01 juillet
au 31 Décembre 1999 pour l'entretien de la voirie et des bâtiments communaux.
Ses congés payés seront pris en décembre.

4° : AUTOROUTE A 29 -décharge à terre & déblais- : Après les opérations
de remembrement, la décharge située à droite en allant vers DOUVIEUX sera
comblée. Dans le cadre de ces travaux, le chiffrage est fixé à 130000Frs par la
DDA. Monsieur le Maire demande au conseil de réfléchir sur le lieu où pourra
être mis la terre et les déblais après ce remembrement.

5° : ELAGAGE PEUPLIERS 1999-2000 : Un devis a été demandé à Mr BLIN
d'ANIZY-LE-CHATEAU pour réaliser ce travail à certains endroits des
peupleraies, car cela est dangereux pour les agents communaux. Un devis est
également demandé pour le broyage des ronces & repousses dans deux pièces
plantées en 1998.

6° : TRAVAUX TERRAIN DE L'OMIGNON : Dans le cadre d'un programme
1999-2003, des travaux électriques vont être réalisés avec l'enlèvement de la
ligne 20000V (Mars 2000 avant notre Son & Lumière) , la mise en souterrain
de divers réseaux .

Marc RIGAUX demande que l'EITF prévienne les particuliers avant d'intervenir
ou de déposer du matériel sur leur propriété.

7° : POINT SUR TRAVAUX EN COURS :

*Constructions rue de la Râperie : bon avancement des travaux - couvertures
pratiquement terminées - Réunion de chantier tous les Mercredis après-midi .

* Aménagement par les employés communaux des abords du Foyer Rural en
prévision du Centre aéré de Juillet . Le local "chez Mélanie" étant vendu,
l'Association Familles rurales ne pourra plus en disposer.

.../...

.../...

Mr le Maire tient à remercier au nom du Conseil Municipal et des utilisateurs de ce local Madame et Monsieur André BONDUELLE qui l'ont gracieusement prêté depuis une dizaine d'années.

Demande est faite de retirer les chaises fort abîmées de la salle ainsi que de changer l'évier de la cuisine (deux bacs plus adaptés à une vaisselle importante avec égouttoir).

8° : CAMP M.S.A. AOÛT 99 : Un camp d'ados français et anglais s'installe à MONCHY du 05 au 13 Août à l'initiative de la M.S.A. Thème de ce séjour : l'éclipse du 11 Août. Une note d'information est insérée dans le Bulletin avec le programme des activités & sorties afin de permettre à de jeunes Monchysois de s'associer à ce camp.

Plusieurs articles sur cette éclipse avec les précautions à prendre ce jour là pour éviter toute lésion oculaire se trouvent également dans le Bulletin de Juillet.

Des lunettes spéciales seront distribuées en temps voulu dans chaque habitation (une paire par maison) avec une circulaire.

9° : VOLS & DEGRADATIONS DANS LA COMMUNE : Mr le Maire déplore les vols (local communal, fleurs chez des particuliers, au cimetière...) commis depuis un certain temps à MONCHY ainsi que les dégradations diverses sur les biens communaux ou autres. Les gendarmes de la Brigade de HAM renforcent leur surveillance et circulent régulièrement dans la Commune.

La proposition de dédommagement envoyée par les AMP demande à être revue avec Mr LEFEVRE -Expert des Assurances Mutuelles de Picardie-

10° : QUESTIONS DIVERSES :

* Mr le Maire regrette que peu de Monchysois participent aux manifestations organisées dans la Commune, et ce, malgré les affiches qui se trouvent dans les divers panneaux et chez les commerçants. Il faudra sans doute à l'avenir distribuer une note d'information dans les boîtes aux lettres lors de chaque manifestation organisée par la Commune.

* Résultats Recensement 1999 : premiers chiffres connus, baisse de la population à MONCHY-LAGACHE (environ 50 habitants en moins) par rapport au dernier recensement de 1990. Mr le Maire espère que les nouvelles maisons construites par la Commune et par des particuliers feront inverser la baisse de la population.

* Fleurissement 1999 : passage de la Commission communale le Jeudi 15 Juillet.

* Pose du paratonnerre sur le clocher de l'Eglise avec coffret para-foudre : installation mi-juillet.

* RURALIES 99 : Dimanche 29 Août à BACQUENCOURT.

* Projet Centre Bourg : Une réunion publique sera organisée afin de présenter les divers plans d'aménagement aux riverains dès que la dernière réunion avec le paysagiste et les divers services aura eu lieu.

.../...

* Travaux réalisés par les élèves du LEP PELTIER de HAM : la passerelle de l'étang sur l'Omignon (en Septembre) et les fenêtres du logement 19 Gde rue (fin octobre-début Novembre).

* GROUPEMENT Les Hauts de Somme de LA POSTE : Départ de Mr STEPHANE, remplacé par Mr Yvon PINDIVIC.

* Réfection de la RD145 : Les travaux réalisés actuellement sont à la charge du Département (Conseil Général) et non à celle de la Commune . Cette réfection est dûe à une malfaçon lors des travaux précédents.

* Période de vacances d'été : Divers horaires restreints en juillet & Août.

Fin de séance à 23h00.

Prochaine réunion le : LUNDI 13 SEPTEMBRE 99.

**DU VENT & DU PUBLIC ...
LA "RUCHE" DE MONCHY-LAGACHE
AU CONCOURS DE CERFS-VOLANTS**

Les résultats des concours



Le centre de Monchy-Lagache a reçu le prix spécial récompensant la plus belle arche de cerfs-volants. Du même centre, Rémi Vidailé s'est distingué : il arrive premier au concours de manipulation enfants

Résultats du concours de manipulation enfant :

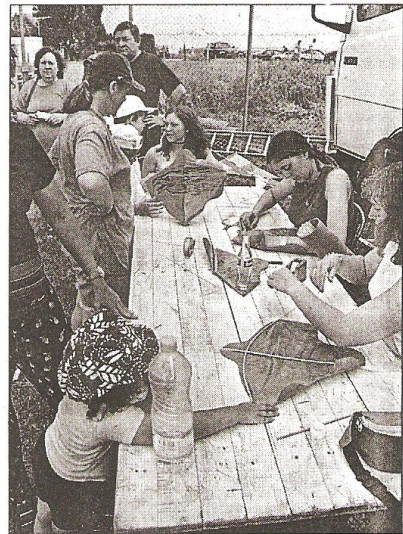
1. Rémi Vidailé (Centre de Monchy-Lagache)
2. François Lardier (La Tortille, Flamicourt)
3. Céline Godefroy (club de Chepy)

Résultats du combat de cerf-volant enfant :

1. Christophe Boitel (La Tortille, Epehy)
2. Cyril Dubois (La Tortille, Péronne)
3. Valentin Pradel (La Tortille, Epehy)

Prix spécial récompensant la plus belle arche de cerfs-volants :

Centre de Monchy-Lagache (notre photo)



Grands et petits ont pu construire leurs propres cerfs-volants sur place à Doingt-Flamicourt lors de cette « conviviale ».

COMPTE - RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 13 SEPTEMBRE 1999

PRESENTS : Mrs A.VALLETTE- Ph.LEVERT-G.FOURNIER-Mme s M.GOURLIN-MH DUJARDIN-Mrs A.BOROWICKI-M.RIGAUX-M.DUPARCQ-J.BOUCHEZ-J.BOILLEAU-Y.BRESOUS-JB GRU.

ABSENTS EXCUSES : J.PRESTEL-JF CARBONNAUX.

L'ensemble des membres du Conseil Municipal ayant reçu le compte rendu de la réunion du 05 Juillet 1999, celui-ci n'est pas relu et Monsieur le Maire reprend les points qui ne sont pas à l'ordre du jour de la réunion de ce soir.

1° PEUPLIERS : Devis de Mr BLIN d'ANIZY (02) pas encore arrivé (élagage,broyage). Le traitement antirouille a été d'une efficacité certaine .

2° Camp M.S.A. : Mme M.GOURLIN indique au Conseil ce qui a été réalisé et dit que les responsables du Camp ont été contents. Il est regrettable que des jeunes du village aient cru se rendre intéressants en perturbant deux fois les occupations du Camp.

3° RURALIES : Une équipe a participé à cette manifestation et si le résultat a été moins bon (15ème place) , Mr le Maire félicite les participants et les encourage à continuer en 2000.

Mr le Maire est très contrarié par le fait qu'un certain nombre de jeunes ne veulent participer à aucune des manifestations proposées, passent leur temps à boire et à dégrader les lieux publics. Plainte à même dû être déposée en Gendarmerie contre les agissements de certains.

4° RECENSEMENT : Par rapport à celui de 1990, le nombre d'habitants pris en compte pour la Dotation Globale de Fonctionnement est inférieur de 34 (764 au lieu de 798).

5° PASSERELLE ETANG CABOURERYE : Elle sera réalisée pour Novembre 99.

EXAMEN DES POINTS à l'ORDRE DU JOUR :

1° SPECTACLE MAI 2000 : Réunion au Foyer Rural le Jeudi 16-09 à 20h30 pour la mise au point du scénario.

2° AUTOROUTE A.29 : Lecture est faite du calendrier donné par la SANEF. Ouverture de l'A.29 au 1er Semestre 2001. Les routes MONCHY-FLEZ & FLEZ- DOUVIEUX sont interdites à tous les camions des entreprises de l'A.29.

3° CONSTRUCTIONS RUE DE LA RAPERIE : La viabilisation est en cours et se terminera fin Octobre. Les maisons seront terminées vers le 01 Novembre. Il restera ensuite à faire les aménagements divers.

4° AMENAGEMENT CENTRE BOURG : Du fait du retard pris par les différents organismes, le projet est bloqué. La prochaine réunion aura lieu fin Septembre (date à confirmer)
.../...

.../...

5° ELECTIONS M.S.A. DU 27-10-99 : Bureau de vote ouvert de 8h00 à 18h00. La liste des personnes qui tiendront ce bureau sera envoyée en temps voulu aux intéressés.

6° DELIBERATIONS DIVERSES :

* Décision modificative n° 2 pour tranfert de crédits en investissement, afin de régler la facture de travaux complémentaires effectués à la Maternelle (réparation d'un mur), adoptée à l'unanimité.

* Remboursement du sinistre vol par les Assurances Mutuelles de Picardie: adoptée à l'unanimité..

* Participation de la Commune aux travaux du Collège de PERONNE (10040Frs) due au fait que deux élèves ont fréquenté cet établissement (rentrée 97/98) . Cela sans que la commune en soit informée : Adoption par six voix pour et six abstentions.

* Franchise postale : la Commune doit régler l'affranchissement du courrier de l'Ecole. la DGF est calculée aussi en fonction de ce coût. Adoptée à l'unanimité.

* O.T.S.I. Pays hamois : Réorganisation de cette association avec demande d'adhésion, signature d'une convention et participation de 4Frs par habitant: Adoptée à l'unanimité.

* Eclairage Public rue du Stade : Adoption à l'unanimité du projet présenté par la SICAE pour la pose de trois candélabres au sodium en remplacement de ceux existants dont deux sont à changer . Coût HT subventions déduites :3060Frs.

7° QUESTIONS DIVERSES :

* Travaux au Foyer Rural : Adoption du projet d'achat d'un évier plus fonctionnel avec armoire de rangement pour un coût d'environ 25000Frs. Installation d'un nouveau container de 750l pour les ordures ménagères (Ets BERTOUT) . Pose d'un groom sur la porte d'entrée.

* Rideau métallique : Il sera installé au local des employés communaux avant l'hiver pour un coût HT de 2784Frs.

* Cimetière : -Un plan d'organisation de vente des concessions a été défini avec les professionnels et ne peut être remis en cause pour des raisons techniques de mise en place des nouvelles tombes.

-Le mur du dépôt des fleurs fanées sera réparé.

-L'eau du cimetière est uniquement réservée pour l'arrosage des fleurs du cimetière .Il est strictement interdit de venir en chercher pour un usage extérieur. Certaines personnes ont été vues emportant de l'eau et s'exposent à des sanctions.

*VOIRIE : Il n'est pas possible d'installer un miroir à l'angle de la rue du cimetière . La réglementation l'interdit.

.../...

.../...

* Nuisances sonores causées par le Para-club : Il est demandé à Mr le Maire d'intervenir auprès des responsables pour qu'il n'y ait pas de survol du village.

* Nuisances olfactives : Il est demandé à Mr le Maire d'intervenir auprès de Mr Jean-Louis HENRY pour qu'il veille, pendant la saison chaude en particulier, à mieux protéger l'environnement de l'odeur de fermentation très désagréable qui envahit Méréaucourt.

* Arbre de Noël 99 : Dimanche 19 Décembre- Spectacle " Féerie de Noël " assuré par l'Ensemble Folklorique de Picardie de ST QUENTIN -Coût 4500Frs.

* Concert de Noël Eglise St Pierre le **Vendredi 10 Décembre** : nouveau spectacle de LA CLE DE SOL .

* Bulletin Municipal : Il sera désormais imprimé par les Ets VINCENT de PERONNE - Coût 5900Frs (inférieur au coût actuel en le réalisant en Mairie).

* Fontaine St Pierre : Elle va être nettoyée.

* Collège de HAM : Mr Y.BRESOUS demande s'il est envisageable de prévoir des casiers pour que les élèves n'aient pas à transporter tous leurs livres chaque jour, car le cartable est très lourd . Mr VALLETTE en discutera avec les responsables concernés.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 23h15.
Date de la prochaine réunion non fixée.

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 15 NOVEMBRE 1999

PRESENTS: A.VALLETTE-M.GOURLIN-J.PRESTEL-G.FOURNIER-M.RIGAUX-JF
CARBONNAUX-A.BOROWICKI-Y.BRESOUS-JB GRU-MH DUJARDIN-J.BOUCHEZ-
ABSENTS EXCUSES: M.DUPARCO-Ph.LEVERT-J.BOILLEAU.

Approbation du compte rendu de la dernière réunion en date du 13-9-99.

Monsieur le Maire précise que :

concernant les peupliers le devis de Mr BLIN est incomplet; que la passerelle pour l'étang ne sera pas installée pour fin novembre-comme prévu-mais le sera à une date non déterminée.

Le rideau métallique du local des employés communaux est posé ainsi que le groom de la porte du foyer rural.

Il précise également à Mr Y.BRESOUS que dans la restructuration du collège de HAM, il n'est pas prévu de casier individuel fermant à clef .

ORDRE DU JOUR :

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée une modification dans l'ordre établi concernant la voirie 2000, qui sera évoquée avant les délibérations diverses.

1° A.29 : Après avoir pris connaissances des chemins et limites intercommunales proposés par le Cabinet COMMERLY-Géomètre-, le Conseil Municipal donne son accord pour le plan présenté et les deux délibérations qui en découlent.

2° Constructions rue de la Râperie: Un léger retard dû aux intempéries semble pouvoir permettre malgré tout une occupation des maisons entre le 01 & le 15 Décembre. Après la dernière réunion de chantier, Monsieur le Maire demande au Conseil l'autorisation de prolonger le bordurage de la rue de la râperie jusqu'à la Départementale 15, soit environ 25m. D'autre part, Monsieur le Maire annonce au Conseil qu'il va faire venir environ une douzaine de camions de 15T de terre végétale pour combler les abords des maisons. Coût de l'ensemble (bordures + terre) environ 10000Frs TTC.

3° APPROBATION RAPPORT DE GESTION 1998 CISE-SAUR : Monsieur Gérard FOURNIER, Président de l'AEP, donne lecture du rapport de la CISE-SAUR pour l'année 1998. Différentes questions sont posées, en particulier sur les mètres cubes payés par rapport aux mètres cubes pompés, sur le prix de l'eau et le taux en chlore. Il sera demandé à la CISE d'être beaucoup plus vigilante sur les fuites. Pour terminer ce chapitre, Monsieur le Maire indique l'emplacement des nouvelles bornes à incendie qui vont être installées (sur le domaine public) par la CISE dans les semaines à venir : une borne au coin de la rue de la chapelle et une borne au coin des propriétés CAPON- DUCLERCQ. Monsieur le Maire fait remarquer qu'il faudra également s'occuper des bornes à incendie au hameau de FLEZ et au coin du foyer rural. Approbation à l'unanimité de ce rapport 1998.

4° SPECTACLE OMIGNON 2000 : Le projet est bien lancé , Monsieur le Maire annonce que la réunion prévue le 18-11 est reportée au 25-11 et demande à chacun de bien mobiliser les acteurs pour ce grand spectacle.

5° VOIRIE 2000 : Monsieur le Maire annonce au Conseil que suite à une lettre ouverte reçue en Mairie, il propose une réunion avec les habitants de la rue des Bovines et les riverains du Foyer Rural le MARDI 23 Novembre à 20h30 , pour expliquer ce que le Conseil Municipal propose de faire pour la réfection de la rue des Bovines. Ensuite, il y aura une nouvelle réunion de Conseil Municipal pour valider le projet VOIRIE 2000.

6°: Des commentaires échangés entre les Conseillers, suite aux discussions sur le Foyer Rural, il ressort qu'une action serait à mener par le Conseil Municipal pour occuper les jeunes de 14 à 18 ans pendant les vacances scolaires. Monsieur le Maire propose que le Conseil Municipal l'autorise à faire des démarches en ce sens auprès de Familles Rurales et de l'ADES. (Voir même embauche possible d'un emploi-jeune).
Après discussion, le Conseil lui donne son accord à l'unanimité.

7° DELIBERATIONS DIVERSES : Adoptées à l'unanimité :

- * Transformation du SIVOM de HAM en SIVOM à la carte.
- * Adhésion de la Commune de LEMPIRE au SIER de ROISEL-HATTENCOURT.
- * Renouvellement des baux de location des jardins communaux à partir de Janvier 2000 pour une durée de trois ans - prix de location inchangé : 68Frs / an la parcelle - indice 1999) . Un bail nominatif sera signé entre chaque locataire & la Commune.

8° QUESTIONS DIVERSES :

* **ILLUMINATIONS 2000** : Le Conseil décide, à l'unanimité, de ne pas engager de frais spécifiques. L'impact étant surtout réservé au spectacle Omignon 2000.

* **SECURITE ROUTIERE** : Monsieur le Maire informe le Conseil que Mr le Préfet a nommé des commissions, prêtes à se déplacer dans les villages, pour étudier le sujet : en particulier, pose de gendarmes couchés. Le Conseil donne son accord à l'unanimité pour le passage de cette commission.

* **BOGUE DE L'AN 2000** : Monsieur le Maire annonce au Conseil qu'il a demandé par écrit aux différentes sociétés de service composant la gestion générale de la Commune, les dispositions qu'elles avaient prises concernant le passage à l'an 2000 et l'année bissextile. Nous avons reçu confirmation qu'il n'y aurait, en principe, pas de problème pour : LOGICOM (logiciels informatiques)

SICAE de ROISEL
CISE-SAUR
Horloges HUCHEZ.
SAGEM (téléphone-fax).

Ces courriers seront envoyés à la Préfecture d'AMIENS au correspondant départemental an 2000.

* **Terrain de l'OMIGNON** : Il est demandé par Mme MH DUJARDIN s'il y aurait la possibilité d'installer, pour des raisons de sécurité, des barrières entre la route et le terrain de l'Omignon .

* **Remplacement des fenêtres aux locaux communaux** : Après étude de différents coûts pour le changement des fenêtres, Monsieur le Maire propose que ce projet soit réalisé par le Lycée PELTIER de HAM . La pose pourrait être exécutée par Mr PEIXOTO

Coût de l'opération : entre 6700Frs et 7000Frs HT par fenêtre avec volet roulant incorporé. Ces travaux pourraient sans doute être exécutés courant du premier semestre 2000.

Après discussion, il est demandé à Mr le Maire de vérifier la possibilité d'obtenir ou non une subvention, si ces travaux étaient effectués par une entreprise. Les demandes vont être faites en ce sens.

* **Cuisine Foyer Rural** : Mme M.GOURLIN présente au Conseil la nouvelle étude qu'elle a faite concernant l'amélioration de la partie "plonge" de la cuisine. Il en ressort que l'on pourrait monter un évier deux bacs inox avec égouttoir et une étagère de rangement en dessous, une armoire murale inox, ainsi qu'une armoire de rangement haute en tôle d'acier. Coût de l'opération + ou - 20000Frs ttc. Accord du conseil à l'unanimité.

* **SIVOM DE PERONNE** : Le SIVOM demande que tous les conseils municipaux adhérents envoient une lettre à l'Inspection Académique départementale pour que soit pris en compte la nécessité d'une gestion optimum de cette piscine. Accord du Conseil.

* Mr Jean-Jacques ANDRE - responsable de MED'HYGIENE- a annoncé par courrier qu'il offrait un jeu de chasubles neuves pour les footballeurs ainsi que des ballons "juniors" pour les plus jeunes. Monsieur le Maire et le Conseil tiennent à le remercier de ce généreux cadeau.

TELETHON : Monsieur le Maire rappelle à tous la soirée TELETHON du Vendredi 03 DECEMBRE.

Pour terminer, il est rappelé que tous les dossiers concernant la création d'un gîte rural ou d'une chambre d'hôtes sont disponibles en Mairie.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 23h30.

PROCHAINE REUNION FIXEE AU JEUDI 16 DECEMBRE 1999

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 16 DECEMBRE 1999

PRESENTS: A.VALLETTE-M.GOURLIN-J.PRESTEL-Ph LEVERT-M.RIGAUX--Y.BREOUS-JB GRU-MH DUJARDIN-J.BOUCHEZ-J.BOILLEAU

ABSENTS EXCUSES: G.FOURNIER- M.DUPARCO-JF CARBONNAUX-A.BOROWICKI.

Approbation à l'unanimité du compte rendu de la dernière réunion en date du 15-11-99.

ORDRE DU JOUR :

1° VOIRIE 2000 : Mr le Maire explique à l'assemblée le projet de réfection de la rue des Bovines comprenant : la voirie, les plantations, une aire de stationnement d'une quinzaine de places, l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, la réfection de l'éclairage public et la pose d'un abribus transformateur au coin de la rue des Charrons et de la Grande rue. Le tout pour un coût de 725500Fr HT, sur lequel il y a possibilité d'obtenir 143300Fr de subventions diverses.

La somme finale restant à la charge de la Commune serait donc de 582200Fr HT. Ceci est un projet qui n'est pas encore complètement défini. Le devis définitif sera calculé dans le courant du premier trimestre 2000.

Le projet de pose de panneaux règlementant le stationnement demandés par les riverains, ainsi que l'installation de barrières lors de manifestations se prolongeant après 22H00 seront étudiés avec la DDE lors de l'établissement du devis définitif. Le Conseil municipal donne son aval pour la réalisation de ce dossier.

Le compte rendu de la réunion des commissions voirie & urbanisme en présence des riverains en date du 23-11-99 abordant ce sujet leur a été distribué .

2° Constructions rue de la Râperie : Les six maisons sont terminées, remise des clefs la dernière semaine de Novembre. Il reste à effectuer les travaux extérieurs (clôtures, plantations, semis des pelouses, réfection du bas-côté de la route et pose d'une lampe sur le poteau existant).

3° SPECTACLE OMIGNON 2000 : Scénarios terminés, de nouveaux participants sont venus rejoindre nos rangs . Il reste à trouver une barque et une charrette à bras. La prochaine réunion déterminera les dates des enregistrements non faits et des premières répétitions. La recherche des costumes est en cours.

4° VENTE DE PEUPLIERS : 77 arbres seront à vendre en 2000 par l'intermédiaire du Groupement forestier d'AMIENS . Cela suite au rapport établi par EMERGENCE dans le cadre de l'enquête sur l'A 29. Visite sur place avec Mr WANTE.

La replantation se fera avec des essences arbustives dans le cadre des travaux connexes sur 120m et par le groupement forestier pour le reste.

5° COMPTEURS D'EAU : De fortes consommations sont enregistrées au cimetière et au robinet public Grand'Place. Il faudra fermer le robinet Gd'Place en dehors des utilisations communales et surveiller celui du cimetière.

6° DEFENSE INCENDIE : Des devis sont en cours d'élaboration par la SAUR-CISE pour le déplacement du poteau d'incendie sis actuellement devant la Mairie avec nouvelle implantation face au Foyer Rural et renforcement de la conduite.

Même chose pour celui rue de Tertry devant chez Philippe BLONDEL qui sera sans doute à déplacer vers le village de + ou - 50m..

7° DELIBERATIONS DIVERSES -Adoptées à l'unanimité -

- * Renouvellement du bail de location de pâtures par Mr BERKOWICZ pour trois ans, du 01 Janvier 2000 au 31 Décembre 2002, avec modification de la surface (72a85ca) et prescriptions d'occupation précisées.
- * DM N° 3 transfert de crédits pour 10650Frs en fonctionnement.
- * Dossier DGE 2000 : extension de la Mairie - devis ASTELLE de 417829.59Frs HT-
- * Régularisation & extension des chambres froides de l'usine BONDEULLE suite dossier enquête publique.
- * Dossier rue des Bovines -subvention ADES-.

8° QUESTIONS DIVERSES :

- * **TELETHON** : Les manifestations organisées le 03 DECEMBRE à MONCHY ont rapporté la somme de 3651Frs (en progression par rapport à 1998), et ce, malgré le mauvais temps. Souhait des associations : en 2000, prévoir les animations le samedi après-midi et non plus le vendredi soir.
- * **Collège Victor HUGO** : Refus du Conseil (comme l'an dernier) pour le versement d' une subvention, afin de participer au voyage à LONDRES de 3 élèves de MONCHY.
- * **Participation de la Commune aux travaux du Collège de PERONNE**: Mr le Maire donne lecture au Conseil de la réponse envoyée par l'Inspection Académique suite à notre réclamation.
- * **Eclairage public** : Plusieurs lampes doivent être changées sur le réseau, et la SICAE nous a conseillé de souscrire un contrat d'entretien . Rendez-vous est pris avec la SICAE pour connaître le coût actuel d'un tel contrat.
La Commission voirie fera un tour de village afin de relever tous les "points noirs" qui existent encore.
- * **Salage des rues** : Un rappel sera mis dans le bulletin de Janvier pour que les habitants nettoient et salent leur trottoir et évitent de jeter leurs eaux sur le domaine public en période de gel. En cas d'accident, leur responsabilité est engagée.
Mr le Maire va se renseigner pour acheter une saleuse qui sera installée derrière un tracteur, de façon à pouvoir traiter toutes les rues du village et des hameaux non traitées par la DDE.
- * **Budget 2000 - nouveautés-**: La somme dûe au titre du contingent d'aide sociale ne figurera plus sur le budget communal mais sera déduite de la DGF versée aux communes.
Hausse de la taxe de capitation Incendie .
Réforme de la Taxe professionnelle : baisse de la taxe sur la part salariale qui sera répercutée dans la DGF.
Modification de la Taxe sur les ordures ménagères : elle ne pourra plus être perçue par la commune mais par le SIVOM avec inscription sur la taxe foncière sur le bâti.
- * **Plaintes** : Une lettre envoyée par un habitant du quartier de la râperie est lue par Mr le Maire, qui lit ensuite la réponse qu'il propose.
Le Conseil municipal approuve ce courrier.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 23h50.

PROCHAINE REUNION FIXEE AU LUNDI 14 FEVRIER 2000

COMPTE RENDU REUNION DE PREPARATION DU CALENDRIER DES FETES ANNEE 2000

PRESENTS: A.VALLETTE -Maire -Président des ACPG-CATM- J.PRESTEL- Président des Aînés ruraux- André BUJADINOVIC-Président de l'Amicale des 2 Etangs- Guy LEBECQUE-Président du Club des Supporters de l'OM- Philippe LEVERT-Président de l'Olympique de MONCHY- Agnès RICHY -Présidente du Judo-Club -Evelyne VANDEROSIEREN -Secrétaire du Judo-Club- Yannick BRESOU-Président du Comité de Jumelage- Eric LANDRY-Président du Club des Archers- Monique GOURLIN-1er Adjoint- Responsable du Foyer Rural-

ABSENTS EXCUSES : Brigitte DUPARCQ -Présidente de Familles Rurales- Jacques PINCHON-Président de l'ALAT- Marie-Anne BRESOUS-Présidente du Club de Gymnastique- Jacques BOUCHEZ-Président de l'Harmonie -Daniel DUPONT -Président du Tennis-Club-

Monsieur le Maire informe les responsables d'associations que la Commune organise en collaboration avec les Communes de TERTRY & DEVISE un grand Son & Lumière les 19-20 & 21 Mai 2000 . Cela à l'occasion des 1250 ans de MONCHY-LAGACHE.

Nous avons besoin d'environ 120 acteurs , chaque Association doit donc prendre une part active dans ce spectacle , en motivant ses membres .
Monsieur le Maire demande que toutes les associations subventionnées par la Commune participent à ce spectacle qui sera une grande animation pour le Village et fera mieux connaître la Vallée de l'omignon .
Un refus de participation serait mal compris.

La Chorale "Primevère" dirigée par Mme Françoise DUPARCQ interviendra à trois reprises au cours du spectacle . Le Club des Aînés confectionnera une partie des costumes.

D'autres associations ont déjà pris une part active à l'organisation. Monsieur le Maire demande aux associations, non encore inscrites, de le faire pour le 18 NOVEMBRE.

Le Tennis-Club organisera la soirée théâtre une année sur deux, soit en 2001.

Le Club des Aînés occupe le Foyer deux fois par mois les 1er & 3è Mardis de 14h à 18h00.

L'ADMR n'a rien de prévu pour 2000.

Au Foyer Rural, Mme M.GOURLIN s'occupe du changement d'évier (évier en inox à deux grands bacs + égouttoir) ainsi que de la pose de placards muraux & à balais.

Un container à roulettes de 750l va être installé pour le dépôt des sacs poubelles.

Monsieur A.BUJADINOVIC demande que la Société de chasse communique les dates de battues dans les marais , pour pouvoir les afficher à l'étang afin que les pêcheurs soient prévenus.

.../...

DATE DES MANIFESTATIONS POUR L'ANNEE 2000

*** JANVIER :**

Vendredi 07/1 : cérémonie d'échange de Voeux à 19h00.
Vendredi 21/1 : Assemblée générale de l'Amicale des 2 étangs .
Dimanche 23/1 : Repas dansant Club des Aînés et ACPG-CATM.
Samedi & Dimanche 29-30/1 : Compétitions du Club de Judo.

*** FEVRIER :**

Samedi 05/2 : Belote Club de Football.
Samedi 12/2 : Loto Quine Club de Gymnastique.

*** MARS :**

Mardi 07/3 : Soirée costumée -ALAT-
Samedi 25/3 : repas dansant Club des Supporters .

*** AVRIL :**

Samedi & Dimanche 15 & 16/4 : Rencontre Jumelage MONCHY-DUNZWEILER???
Dimanche 16/4 : Championnat de Tir à l'Arc -Archers-
Samedi 22/4 : Repas dansant du Judo-Club.
Samedi 19/4 : Journée propre -Nettoyage de Printemps.

*** MAI :**

Vendredi-Samedi & Dimanche 19-20 & 21/5 : Son & Lumière Omignon 2000.
Dimanche 28/5 : Réderie Terrain de l'Omignon - Club des Supporters - avec vente de fleurs par les Ets CARRE-JOURDAIN.

*** JUIN :**

Samedi & Dimanche 03 & 04/6 : Rencontre Jumelage MONCHY-DUNZWEILER???
Dimanche 11/6 : Fête du Regroupement Scolaire MONCHY-TERTRY-DEVISE.
Samedi & Dimanche 24-25/6 : Fête de la St Pierre.

*** JUILLET :** Foyer rural réservé pour la Ruche .

Samedi 22/7 : Fête de la ruche.

*** OCTOBRE :**

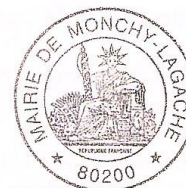
Samedi 21/10 : Belote - Club des Supporters-

*** NOVEMBRE :**

Samedi 18/11 : Repas dansant Club de Football.

*** DECEMBRE:**

Vendredi 08/12 (à préciser) : Téléthon .
Dimanche 17/12 : Arbre de Noël communal.





ASSOCIATION LOISIRS- ANIMATIONS-TOURISME

Permettez-nous en ce début d'année 2000 de vous présenter nos meilleurs voeux.

A l'aube de ce nouveau millénaire, essayons ensemble de raviver l'esprit de tolérance, de cordialité, de générosité que nos anciens nous ont si bien transmis.

Que chacun de nous se réveille, sorte de son égoïsme, pense un peu plus à celui qui souffre, qui n'a plus de travail.

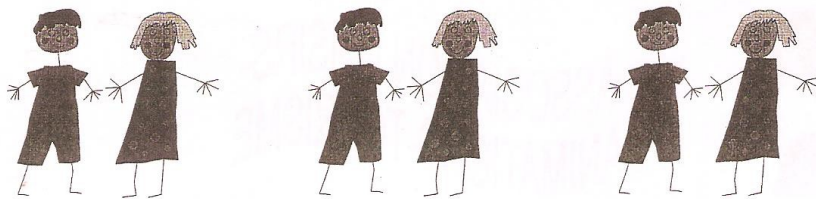
Bonne année à tous.

En raison du spectacle "Son & lumière OMIGNON 2000" dans lequel tous les membres de l'ÀLAT sont complètement investis, nous ne prévoyons pas d'autre manifestation cette année. Suivant les disponibilités de chacun, nous aviserons.

Malgré une arrivée d'amis de plus en plus massive à chaque réunion organisée au foyer rural pour ce spectacle de Mai 2000, il nous manque encore de nombreux participants. Jeunes et moins jeunes (figurants ou bénévoles), si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter Mr A.VALLETTE ou Laurence en Mairie, ils sauront vous guider pour participer à notre spectacle.

Rendez-vous donc le **JEUDI 13 Janvier à 20h30 au Foyer Rural** pour notre prochaine réunion. Nous vous y attendons nombreux.

A bientôt : LE BUREAU de l'ÀLAT.



ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Je vous présente les vœux que "Familles Rurales" forment pour vous.

Puisse ce nouveau millénaire vous apporter bonheur et santé et vous permette de marcher longtemps accompagnés des vôtres.

Je souhaite que les aînés soient pour ceux qui les suivent un exemple de sagesse, de droiture et de courage et que les plus jeunes se souviennent que les générations ne se succèdent pas mais qu'elles marchent ensemble.

Vous êtes 52 familles adhérentes à "Familles Rurales" et je me permets de préciser ici ce que veut dire ce mot "adhérer":

C'est : *être solidaire des autres familles de la commune.

* reconnaître et encourager le travail bénévole des responsables associatifs et leur témoigner confiance.

* accéder aux services proposés.

* recevoir un journal.

* être membre d'un mouvement UNAF (Union Nationale des Associations Familiales) qui fait valoir et avancer le droit des familles.

Nous invitons toutes les familles non adhérentes à ce jour à assister à l'Assemblée Générale qui aura lieu au printemps et à nous rejoindre dans l'action.

A très bientôt et bonne année.

La Présidente : Brigitte DUPARCQ.

OLYMPIQUE MONCHY-LAGACHE

A l'aube de ce nouveau millénaire, tous les membres de L'Olympique Monchy-Lagache formulent leurs meilleurs voeux et souhaits de Bonne et Heureuse Année 2000 pour vous Toutes et vous Tous.

Bilan sportif, en cette fin d'année encore perturbée par la météo:

- s'il est correct pour les seniors A & B
- il est moyen pour les -de 17 ans
- et il est excellent pour tous les jeunes, puisqu'invaincus lors du critérium d'automne.

Félicitations à tous, surtout à nos jeunes pousses, tant sur le plan sportif que sur leur comportement sur le terrain. Merci aux parents qui les accompagnent.

Mais que penser du comportement de quelques seniors et quelques -de 17 ans qui laissent délibérément leur équipe incomplète sans prévenir quiconque ni même s'excuser, ne respectant pas leur engagement pris en signant la licence.

Merci à monsieur et madame ANDRE pour l'aide matérielle qu'ils nous apportent.

Encore tous nos voeux pour cette nouvelle année.



Club des supporters de l'Olympique Monchy-Lagache

Lors de notre dernière réunion quelques modifications furent apportées à notre bureau.

Président : Mr Guy Lebecque

Secrétaire : Mlle Hé Virginie

Trésorier : Mr Grimaux Marc

Membre : Olivier Luce, Sylvain Héry, Valdemar De Andrade, Facompré Mickaël, Vanderosiren Florent, Chassagnoux Denis, Dodré Marie-France, Pist Elisabeth, Mayeux Christophe, Mayeux Marie-Noëlle et Oziol Pascal.

Nous remercions les personnes qui ont participé à nos manifestations durant l'année 1999 et les incitons à renouveler leurs participations pour l'année 2000.

Notre concours de belote fût réussi, avec 22 équipes qui vinrent s'affronter au cours d'une soirée où ils purent à l'entracte déguster des tripes.

MANIFESTATIONS POUR L'AN 2000 :

- 25 mars 2000 : Repas dansant au foyer rural.
- 28 mai 2000 : Réderie au terrain de l'Omignon (avec marché aux fleurs).
- 21 octobre 2000 : Concours de belote au foyer rural.

Tous les membres du Bureau et du Club vous souhaitent une Bonne Année 2000 ainsi qu'un passage plein de joie dans le Nouveau Millénaire.

Le Bureau.

JUDO CLUB DE MONCHY-LAGACHE

Encore une fois , je profite de la fin de l'année pour faire un rapide bilan du fonctionnement de notre association .

Avec un effectif de 94 licenciés à la fin de la saison dernière (juin 1999) et environ 75 inscrits depuis le mois de septembre pour cette nouvelle saison nous sommes heureux de constater que l'intérêt pour le judo reste fort . Nous sommes surtout satisfaits de compter parmi nos licenciés des personnes, enfants et adultes , venant de nombreuses communes environnantes et qui ont fait le choix de Monchy pour leur pratique sportive .

Lors de la saison écoulée 1998/1999 , 25 licenciés ont participé aux différentes compétitions officielles obtenant ainsi , tous niveaux et toutes catégories confondus 25 podiums . Nous espérons bien sûr encore plus de résultats pour cette année.

Concernant les informations pratiques , les entraînements ont lieu tous les mercredis en trois groupes :

1 er groupe :	Enfants de 5 à 8 / 9 ans :	de 17 h 30 à 18 h 30
2 ème groupe :	Enfants jusqu'à 12 / 13 ans :	de 18 h 30 à 19 h 30
3 ème groupe :	Adolescents / adultes :	de 19 h 30 à 20 h 45

Avant de conclure je souhaite présenter au nom de tous les membres du comité directeur de l'association nos voeux les plus sincères pour l'année 2 000 .

Aussi nous vous attendons nombreux lors de l'interclubs que nous organisons qui aura lieu les 29 et 30 janvier prochains au Foyer Rural . (Rappel : lors de cette même manifestation en 1999 , nous avons accueilli sur nos tatamis 196 compétiteurs .)

Encore une fois meilleurs voeux pour l'an 2 ☺☺☺.

La présidente
Agnès RICHY

Membres du comité directeur de l'association

Présidente : Agnès RICHY
Vice président : Michel CAPON
Trésorier : Bernard LERICHE
Secrétaire : Evelyne VANDEROSIEREN
Secrétaire adjointe : Martine BLERLOT

Membres : Mesdames CHASSSAGNOUX , DOYEN
Messieurs BLERLOT , BRESOUS , GOURDIN , RICHY Bruno ,
RICHY Joël , RICHY Pierre , VILLAIN Pascal
Mademoiselle BLERLOT Delphine

LES
ARCHERS
VOUS PRESENTENT LEURS
MEILLEURS VOEUX POUR L'AN
2000

Résultats 1999:

M.Eric Landry: champion de Picardie
le club a été représenté à l'open de
France (en équipe: 14ème).

Projet 2000:

Concours avec l'aide de la fédération.
(sur cibles animalières: adultes-enfants)

BONNE ANNEE A TOUS

GYMNASTIQUE FEMININE



Ca y est, cette fois ci nous y sommes ! L'An 2000 ! A cette occasion je m'associe à tous les présidents de clubs pour vous présenter tous mes vœux de bonheur. Que cette date, porteuse de tant d'espoirs, offre simplement à chacun de vous une meilleure qualité de vie et nous permette ensemble de construire un monde plus chaleureux.

Notre section de gymnastique se porte bien, avec une animatrice plus dynamique que jamais !

Nous avons même eu la possibilité de nous entraîner sur un matériel nouveau, qui a séduit l'ensemble de nos adhérentes. Nous comptons d'ailleurs investir cette année (avec l'aide nous espérons de la Jeunesse et des Sports), afin de varier encore nos activités. Si vous êtes tentées, venez nous rejoindre !

Notez dès à présent la date du 12 Février : Rendez-vous au foyer rural pour notre loto quine annuel.

A très bientôt donc...

Marie-Anne BRESOUS



COMITE DE JUMELAGE



Tous mes vœux de bonheur et de santé pour vous toutes et vous tous, à l'aube de cette nouvelle année ! 2000 ! Que ce nombre rond porte en lui réellement une once de magie et nous prépare un monde meilleur. (Qu'il s'y mette quand même dès le jour de l'An, parce qu'il y a du boulot !)

Savez-vous que cette année notre Jumelage Monchy/Dunzweiler soufflera ses 15 bougies ?

15 ans de rencontres, de rires, de bonne humeur, 15 ans d'amitié bien palpable ! Si on fêtait ça ?

Si on mouillait un peu le maillot pour cet anniversaire ?

C'est ce que l'on s'est dit ! Et on a pris cela au pied de la lettre : à 15 ans, on joue au foot ! Alors, lors de la venue de nos amis de Dunzweiler **les 15 et 16 avril prochains**, nous allons organiser un match très sympathique entre "vétérans" (ou plus jeunes, mais doux) de nos deux communes. Avis aux amateurs ! Bienvenue au public sportif ! On croit d'ores et déjà savoir que plus que du score final, c'est de la troisième mi-temps dont on se souviendra longtemps...

C'est noté dans les calepins ?! Parfait !

Je vous laisse, je cours à l'entraînement !

Yannick BRESOUS

A.D.M.R. de Monchy et Environs

Le bureau vient de subir quelques modifications. A la présidence madame Chantal Thirard de Devise remplace madame Antoinette Collache.

A ce jour, nos services d'aide à domicile s'étendent sur 16 villages du canton. Sancourt et Eppeville nous ont rejoints depuis peu. Les Caisses Régionales d'Assurance Maladie l'ont voulu ainsi, puisqu'elles refusent de financer les structures inférieures à 50 familles aidées.

Sont également proposés un service de téléalarme pour les personnes qui veulent se rassurer et un service de portage de repas à domicile. Les repas sont distribués, quatre fois par semaine, par la Croix Rouge de Montdidier au prix de 38 francs l'unité.

N'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes à votre disposition pour vous aider à résoudre vos problèmes.

Téléphone du bureau: 03.22.85.66.07

Toute l'équipe vous présente ses meilleurs voeux.

CHORALE PRIMEVERE



L'année 1999 a été bien remplie pour la chorale Primevère.

En effet, outre les messes dominicales, les fêtes catholiques et civiles, nous avons participé à 15 cérémonies religieuses dans l'année dont :

- 13 obsèques
- 2 mariages

La chorale va participer au Son et Lumière 2000. Toute personne désirant donner de la voix et de son temps sera la bienvenue pour étoffer nos rangs. Les répétitions ont lieu tous les quinze jours le mercredi de 18h à 19h au chalet Primevère. Une bonne et heureuse entrée dans le troisième millénaire!

Bonne année 2000 !

D.BOLLOT

L'AMICALE DES 2 ETANGS Association des Pêcheurs de Monchy Lagache

L'Assemblée Générale de l'Amicale des 2 Etangs est fixée au vendredi 21 janvier, 18h30 au Foyer Rural. Y seront présentés nos trois rapports, moral, activités et financier. Le premier tiers sortant arrivera à renouvellement, cela concerne le président (A. Bujadinovic), le premier vice-président (G. Leplard) et troisième vice-président (Ph. Blondel). Ils se représenteront afin de continuer leur action au sein de notre association. Quelques mouvements sont à prévoir à l'intérieur du bureau Y seront évoqués, aussi, nos objectifs pour l'an 2000.

L'année 1999 a été très bonne, l'alevinage a été conséquent, la fréquentation, bien au dessus de nos objectifs et nos concours ont vu des pêcheurs heureux.

Le dimanche 11 juillet, les étangs ont vu à l'oeuvre, 25 pêcheurs pour le concours individuel du matin et 16 équipes de deux pêcheurs pour le concours de l'après midi, avec respectivement 539 et 568 prises pour 10.210 et 8.710 grammes de poisson et 12.905 et 11.550 points.

Le mercredi 20 juillet, le petit étang a été réservé, pour toute la journée, aux plus "Grands" de la Ruche. Quelques prises pour les plus patients. Huit coupes et quelques lots ont récompensé les meilleurs. Merci à ceux qui ont permis cette belle et bonne journée.

Le samedi 21 août, "Les Jeunes Monchyssois" avaient leur concours, 23 participants, 100 prises pour 1.825 grammes et 2.325 points. Tous ont pu être récompensés, merci aux généreux donateurs, ils se reconnaîtront.

L'empoissonnement 2000, 140 kg de gardons de 5 à 20 gr et 60 kg de tanches de plus de 800 gr, a été fait le samedi 11 décembre par les Ets Piscicoles Heymann d'Abreschviller (Moselle) en présence de plusieurs pêcheurs et de quelques sympathisants.

Pour cette saison, les étangs seront ouverts à la pêche dès le premier janvier, ce qui permettra aux plus mordus d'aller taquiner le brochet en janvier.
Pour nos différentes manifestations se reporter au tableau ci-contre.

Les cartes de pêche à l'étang -année et journée-, aux conditions 99, sont en vente au CAFE DES SPORTS. Merci à Mme M. Praud et à Mr S. Dubreucq pour l'aide qu'ils apportent à notre association de par la distribution de nos cartes de pêche.

Grand merci au Conseil Municipal et à son Maire pour leur soutien et la confiance qu'ils nous accordent, sans oublier nos Artisans et nos Commerçants qui savent répondre présents chaque fois qu'ils sont sollicités.

Que les étangs communaux continuent d'être un but de promenade et un lieu de détente pour tous les Monchyssois amis de la nature.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE à tous les lecteurs de ce "NOTRE VILLAGE" no 67, que l'an 2000 vous soit profitable.

André BUJADINOVIC
Janvier 2000

L'Amicale des 2 Etangs
Association des Pêcheurs de Monchy Lagache

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS 2000

Samedi 01 janvier	Ouverture de la pêche aux étangs.
Vendredi 21 janvier	Foyer Rural 18h30 - Assemblée Générale de l'Amicale des 2 Etangs.
<u>Dimanche 30 janvier</u>	<u>Fermeture du brochet. Date à confirmer.</u>
Dimanche 12 mars	Marathon de la pêche, 6 heures en continu par équipe de deux pêcheurs.
<u>Samedi 25 mars</u>	<u>Ouverture de la pêche dans l'Omignon, rivière de 1ère catégorie. Date à confirmer.</u>
<u>Samedi 15 avril</u>	<u>Ouverture du brochet. Date à confirmer.</u>
Dimanche 30 avril	Lâcher de truites.
Les 19, 20 & 21 mai	Omignon 2000.
<u>Samedi 03 juin et dimanche 04 juin</u>	<u>Portes ouvertes à l'occasion des Journées Nationales de la Pêche (gratuit à 100%), avec plusieurs lâchers de truites dans le petit étang. Dates à confirmer.</u>
Dimanche 09 juillet	Concours de pêche d'été. Date pouvant être modifiée après la parution des calendriers régionaux et départementaux.
Vendredi 14 juillet	Terrain de l'Omignon - Fête des associations aux côtés de la municipalité.
Mercredi 19 juillet	Journée de la Ruche autour du petit étang.
Samedi 19 août	Concours de pêche réservé aux "Jeunes" Monchysois.
<u>Dimanche 01 octobre</u>	<u>Fermeture de la pêche dans l'Omignon, rivière de 1ère catégorie. Date à confirmer.</u>
Dimanche 03 décembre	Chasse aux carnassiers pour les membres du Bureau.
Vers le 08 décembre	Alevinage "2001" et fermeture de la pêche dans les étangs jusqu'au 29 décembre.

Nota : Dates à confirmer. Ces dates ne nous ont pas encore été communiquées par les services départementaux intéressés.

CLUB DE L'OMIGNON - Aînés Ruraux de Monchy Lagache

En ce début d'année nous formons des voeux chaleureux pour que l'an 2000 soit le meilleur possible pour vous avec joies, bonheur, santé et que tout ce que vous désirez se réalise.

Le Club se veut le point de rencontre et d'amitié des retraités, jeunes et moins jeunes. Il participe à l'animation du village, il affirme la place des Aînés dans la vie locale (représentation auprès des pouvoirs publics, municipalité, CCAS, etc.).

Que les hésitants sachent qu'ils seront les bienvenus lors de nos réunions bimensuelles (jeux de société, loisirs, voyages et détente) qui ont lieu les premiers et troisièmes mardi de chaque mois de 14 à 18 heures, les sorties minicar sont programmées le mercredi.

Fêtons ensemble l'Epiphanie, ce mardi 4 Janvier en tirant la galette des Rois.

Nous avons eu le malheur de perdre Pierre LEROUX, l'un de nos plus fidèles sociétaires. Nous en sommes très tristes. Sa bonhomie toute particulière empreinte de boutades patoisantes restera pour nous un souvenir inoubliable.

Nos manifestations et nos sorties du deuxième semestre 1999 :

- jeudi premier juillet, notre repas annuel
- jeudi 26 août, promenade vélo jusqu'à St Christ avec pique-nique et partie de golf miniature et une autre dans le Vermandois courant octobre
- mercredi 29 septembre, voyage en minicar en Champagne avec visite de la Basilique St Rémi, des caves Piper-Heidsieck à Reims et des vignobles, tout cela par un temps exécrable
- mercredi 13 octobre, concours de pétanque interne
- samedi 30 octobre, notre loto-quine qui a vu plus de deux cents participants
- samedi 13 novembre, spectacle «Holliday on Ice» à Lille.

Pour le premier semestre de l'an 2000, notre repas dansant du dimanche 23 janvier en association avec les Anciens Combattants, et bien d'autres projets à l'étude, Parc animalier de Thoiry & France Miniature en une seule sortie, Château et Parc de Chantilly, sans oublier notre participation à OMIGNON 2000.

Le Président, Jacques Prestel

Association des C.PG-CATM-TOE & Veuves

Notre association présente à tous les habitants de Monchy Lagache ses meilleurs voeux pour l'année 2000.

Au cours de l'année écoulée et grâce à l'activité permanente d'André BUJADINOVIC, Vice-Président de notre section locale et surtout Président Cantonal des C.PG-CATM-TOE & Veuves, nous avons pu augmenter le nombre d'adhérents.

Avec notre secrétaire André Borowicki, nous avons le suivi exact de toutes les formalités à remplir et sa compétence vous aidera toujours à résoudre tous les délicats problèmes de mutualité, pension, retraite et autres.

A tous les deux, un grand merci.

L'année 2000 va débiter, en association avec les Aînés Ruraux, par le repas dansant du dimanche 23 janvier 12h30 au Foyer Rural. Venez nombreux vous inscrire.

Le Congrès Cantonal se tiendra le dimanche 19 mars à Ham, le Congrès Départemental le samedi 13 mai à Warloy Baillon et le dimanche 14 mai à Amiens et le Congrès National les 20, 21, 22 et 23 juin à Lille avec, en clôture de congrès, un très grand rassemblement national, en présence du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et du Président Fédéral, le vendredi 23 juin en après midi à Dunkerque où sont invités à y participer tous les Porte-Drapeau de la Somme. Nos trois drapeaux y seront.

Nous serons présents aux différentes cérémonies du souvenir et notamment à celle du lundi 16 octobre 18h30 à Ham.

A toutes et tous, le Bureau des C.PG-CATM-TOE & Veuves souhaite que 2000 vous apporte santé et joies.

Le Président

**COMMISSIONS COMMUNALES DE
MONCHY - LAGACHE**

CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE:

André VALLETTE- Monique GOURLIN - Marie-Hélène DUJARDIN-Jacques BOUCHEZ-André BOROWICKI.
Nicole CHASSAGNOUX - Germaine BONDUELLE - Marie-Claire RIGAUX-Jean-Joseph DUBREUIL.

COMMISSION D' URBANISME : Gérard FOURNIER - Jacques BOUCHEZ -Monique GOURLIN-Marie- Hélène DUJARDIN-Philippe LEVERT-Yannick BRESOUS - Jean-Baptiste GRU.

COMMISSION DES TERRAINS-PEUPLERAIES & FLEURISSEMENT :
Jean-François CARBONNAUX-André BOROWICKI-Philippe LEVERT-Yannick BRESOUS - Jérôme BOILLEAU - Marie-Hélène DUJARDIN.

COMMISSION DE VOIRIE : Jacques PRESTEL - Michel DUPARCQ - Jean-François CARBONNAUX - Jean-Baptiste GRU - Philippe LEVERT.

COMMISSION DU BUDGET (Finances) : André VALLETTE - Monique GOURLIN-Philippe LEVERT-Jacques PRESTEL-Gérard FOURNIER - Marc RIGAUX-Michel DUPARCQ-Yannick BRESOUS-Jérôme BOILLEAU-

COMMISSION DES JEUNES : André VALLETTE (Consultant)-Yannick BRESOUS- Marie-Hélène DUJARDIN-Jérôme BOILLEAU-Jacques BOUCHEZ-Marc RIGAUX-

COMITE DES FETES: Tous les Conseillers Municipaux en collaboration avec les Présidents de Sociétés Locales.

COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS: André VALLETTE - Président-
Commissaires titulaires : Monique GOURLIN - Jacques PRESTEL - Philippe LEVERT- Marc RIGAUX - Jean-François CARBONNAUX - François CARBONNAUX de Quivières.

Commissaires suppléants : Jacques CARBONNAUX - Philippe LAMBERT - Maryse VERCLYTTE - Philippe BOUTILLIER - Philippe GOURLIN - Philippe CHASSAGNOUX de Douilly.

**HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC
DU SECRETARIAT DE MAIRIE**

Attention : **TEL-FAX : 03-22-85-63-19**

LUNDI: de 9h00 à 12h00.

MARDI : de 14h00 à 18h30 .

MERCREDI : de 9h00 à 12h00 .

JEUDI : de 9h00 à 12h00.

VENDREDI : de 9h00 à 12h00 & de 14h00 à 17h00.

Merci de bien vouloir consulter les panneaux d'affichage pour connaître toute modification éventuelle .

PERMANENCE DE MONSIEUR LE MAIRE

Le Lundi de :17h00 à 18h00.

Le Samedi de : 10h30 à 12h00.

CANTINE SCOLAIRE

La vente des tickets a lieu uniquement en Mairie de
MONCHY-LAGACHE les jours suivants :

Mardi : de 14h00 à 18h30.

Mercredi : de 09h00 à 12h00.